Vol. XXI. Saint-Boniface, Manitoba, 27 Juillet 1892. No. 42.

L'Université Laval

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

VARIÉTÉS

LE CENTENAIRE DE PIE IX

Le dimanche, 3 juillet dernier, au cercle Montparnasse, à Paris, on célébrait le premier centenaire de la naissance de Pie IX, bienfaiteur insigne du cercle. Le panégyrique a été prononcé par le R. P. de Pascal, pendant la messe. Le banquet, présidé par le général de Charette, comptait plus de deux cents convives, dont cinquante et quelques zouaves pontificaux.

" M. de Marolles a porté un toast au général, dont les principaux passages ont été soulignés par des applaudissements enthousiastes. Le général a fait les délices de l'auditoire avec des souvenirs personnels et l'aumônier du cercle, neveu et digne successeur du regretté Maurice Maignen, a salué le jour où nous pourrons faire monter vers le ciel cette prière : " Saint Pie IX le Grand, priez pour nous !..."

Voici le discours remarquable prononcé en cette circonstance par le général de Charette qui, n'oubliant jamais ses zouaves canadiens, s'est empressé de l'adresser à leur président général chevalier de Montigny, de qui nous le tenons :

Mon Révérend Père,

Messieurs, chers camarades,

C'est un périlleux honneur que vous me faites en me demandant de vous parler à mon tour du bien aimé Pie IX, du Grand Pontife qui a laissé dans nos cœurs de si chers souvenirs.

Une parole plus éloquente que la mienne a retracé ce matin dans le langage le plus noble et le plus élevé, les grandes lignes de ce mémorable pontificat, et je veux me borner ici à des souvenirs personnels au travers desquels vous comprendrez facilement combien sincère était le dévouement qu'il avait su inspirer à tous et combien est vivante encore notre reconnaissance.

Et vous, messieurs, qui voulez bien nous accueillir chez vous, dans ce cercle de Montparnasse qui compte de si longues et si glorieuses années d'existence, permettez-moi de vous traiter comme des zouaves pontificaux et d'entrer dans mon sujet sans plus de préambule.

J'ai quitté Rome au mois de septembre 1870 je n'y suis retourné qu'après la mort de Pie IX

Comment vous dire mes impressions en entrant dans l'ancien patrimoine de Saint Pierre par Ponte-Correse, en revoyant Monte Rotondo, Porta Pia, Saint Jean de Latran, Saint Laurent ?

Tous ces endroits me rappelaient : un fait d'armes, un camarade tombé glorieusement, et, dans les jours heureux, une de ces fêtes qui laissent au cœur un souvenir ineffaçable.

Mais de toutes ces impressions, la plus forte a été celle que j'ai ressentie en passant près du cimetière Saint Laurent où reposent, dans les catacombes, tant d'être bien chers.

Pie IX, dédaignant le somptueux tombeau de Saint Marie Majeure qui lui était destiné, a voulu être enterré dans ces mêmes catacombes au milieu de ses zouaves, comme pour leur donner un dernier témoignage d'amour et d'espérance.

Ma première visite fut pour Saint Pierre. C'était le soir ; je m'acheminai vers une petite lumière qui tremblotait comme celle que l'on met devant les Madones. Quelle fut mon impression en lisant ces mots sur le monument où tous les papes reposent en attendant leur sépulture définitive : " *Pius IX, Pontifex maximus.*" Je tombai à genoux, je priai et je pleurai. Mais le pape ne meurt pas et le moment était venu d'aller offrir à Léon XIII l'inaltérable dévouement des zouaves pontificaux. Vous sentez, n'est-ce pas, Messieurs, ce qui se passait alors dans mon cœur tout rempli du souvenir de Pie IX, et ce n'était pas sans une indicible émotion que j'allais me trouver au pied de son successeur.

Quand on a donné tout son cœur à un souverain tel que celui dont nous célébrons aujourd'hui le centenaire, une sorte d'angoisse s'empare de l'âme ; éprouvera-t-on les mêmes sentiments pour celui qui occupe ce trône devant lequel on s'incline avec tant d'amour ?

Mais après avoir été introduit dans cette chambre où j'avais été reçu si souvent auprès de Pie IX, après les trois génuflections d'usage, lorsque je relevai la tête, et que j'aperçus ce vieillard dans sa soutane blanche, assis sur le même trône devant lequel je m'étais si souvent agenouillé, je compris que la Papauté ne mourait pas et j'offris ma personne, mon cœur, et ma vie au successeur de Pie IX.

Le Souverain Pontife me combla d'honneurs et il a donné à tous ceux qui avaient porté dignement au service de Pie IX la casaque de zouave, la médaille *Bene Merenti*, le plus grand honneur que nous pussions ambitionner.

Jamais je n'oublierai Léon XIII pressant sur son cœur mon unique enfant en lui faisant faire sa première communion.

A la première audience que j'eus le bonheur d'avoir de Pie IX, il nous dit ces paroles mémorables : " Marchez tête haute, n'ayez crainte, vous êtes au service du droit, de la justice, de la vérité." Et nous allâmes gaîment à Castelfidardo.

Nous formions à peine une compagnie, lorsque Mgr de Mérode nous envoya escorter le pape dans une visite à Sainte Agnès. Il nous donna à chacun une médaille et sa bénédiction.

Vous souvient-il, chers camarades, du camp de Porto d'Anzio, au mois d'avril 1862 : nous eûmes le bonheur de rester un mois avec les troupes pontificales pour former une garde d'honneur au Saint Père, sous les ordres du général Kanzler. Vous souvient-il de cette belle fête de la distribution des drapeaux ?

Le drapeau qui nous fut remis ce jour-là a assisté à bien des batailles, et quand le 22 septembre 1870 le régiment fut dissous et rapatrié par nationalités, chacun en emporta un morceau comme souvenir du passé et plus encore comme gage de l'avenir.

Jamais homme ne fut plus séduisant que Pie IX : son cœur en dehors du caractère sacerdotal était rayonnant de bonté et de charité.

Son physique lui-même augmentait ce prestige que tous ceux qui l'ont connu subissaient de près ou de loin ; une majesté incomparable qu'il puisait dans une ineffable simplicité ; une grande intelligence qui n'excluait pas une grande finesse ; orateur très - remarquable, très-impressionnable ; se laissant facilement aller à son caractère vif et impétueux, mais revenant de suite aux sentiments de bonté qui lui venaient du cœur.

Je viens de dire que Pie IX était un orateur remarquable ; ce n'est pas assez dire, c'était un très-grand orateur. Il avait tout pour lui, la prestance, le geste, la voix,—Rome n'en avait pas de plus belle—l'à-propos, le trait, l'ampleur, la flamme. Il charmait, subjuguait, *empoignait* son auditoire. Le cardinal Place qui avait eu l'honneur d'être sacré par Pie IX dont il était anciennement connu, me racontait il y a peu de temps, qu'un protestant, ministre à Genève, homme considérable par sa situation et d'une haute intelligence, qui avait passé plusieurs années en Italie et à Rome, lui dit un jour après un discours de Pie IX à Saint-Andrea della Valle : " J'ai entendu les principaux prédicateurs et orateurs de l'Italie et de Rome, (le P. Ventura était alors au faite de sa renommée) ; autant Ventura m'a paru au-dessus de tous les autres orateurs, autant Pie IX est au-dessus de Ventura.

On pouvait résumer en un mot l'impression qu'il produisait à première vue et qui allait en augmentant à mesure qu'on le connaissait ; c'était un charmeur incomparable. Il charmait tout : hommes, femmes, tout ce qui l'entourait.

Un homme comme il s'en trouve quelquefois rêvait de modifier le régiment et de lui donner un autre drapeau, une autre direction. Il vint se mettre sur le passage du pape avec un petit étendard qui avait eu les honneurs de Castelfidardo. Pie IX comprit par intuition la manœuvre peu loyale ; il s'arrêta devant l'intrus et lui dit : " Ambulante per vias rectas."

Un autre jour on me donna à lire une supplique qui partait certainement d'un cœur bien dévoué, mais qui laissait à désirer sous bien des rapports. Ne sachant comment m'en tirer, je la lus avec beaucoup d'emphase. Il ne dit que ces deux mots : " *Bravo lettore !* "

J'ai assisté à de bien belles cérémonies : à Saint Pierre, à la chapelle Sixtine et ailleurs, pendant six ans j'ai reçu la bénédiction *urbi et orbi*.

Lorsque porté sur la Sedia gestatoria il apparaissait sur le balcon de Saint-Pierre, un grand silence précédait le moment où il se levait pour donner sa bénédiction.

Avec quelle voix magnifique il donnait cette bénédiction ; quelle impression profonde s'emparait de tous ! Les trompettes d'argent sonnaient pendant l'élévation ; la grandeur du spectacle était incomparable.

Nous avons tous gardé l'impérissable souvenir du Vendredi-saint où le pape venait lui-même adorer la Croix en se prosternant la face contre terre.

De la procession du Corpus Domini autour de la Colonnade, de ces promenades à pied dans Rome et dans les environs, et le cortège qui le suivaient ; grands seigneurs, hommes du peuple, hommes de la campagne, tout le monde s'arrêtaient, descendant de voiture, se mettant à genoux, tous s'écriant : " Padre santa, una benedizioné."

Eh bien tout cela n'est rien en comparaison de l'émotion que j'ai éprouvée.

C'était en été, le grand Pontife célébrait le cinquantième anniversaire de sa prêtrise je crois. Pas un étranger n'était à Rome, les paysans de la campagne et les montagnards des Abruzzes, étant accourus en foule, remplissaient la basilique de Saint Pierre. Après une messe basse dite au grand autel de la Confession, Pie IX s'agenouilla et entonna le Te Deum. Le peuple alternant avec lui, répondit jusqu'au dernier verset.

Jamais je n'oublierai l'impression que me produisit cette merveilleuse manifestation de l'intime communion entre le Pape-Roi et son peuple.

Il aimait son régiment d'un amour incommensurable. Nous lui avions envoyé en 1877, pour le jour de sa fête, et la dernière hélas ! une petite statue en argent représentant un zouave portant le drapeau du Sacré-Cœur.

Il dit à un zouave présent combien il était heureux d'avoir cette statuette qu'il gardait toujours sur son bureau. " Elle est charmante cette statuette," et reportant son regard vers le zouave, il lui dit avec ce sourire si bon, si fin, si plein d'esprit que nous connaissons bien : " Tous les zouaves sont beaux... Ou du moins presque tous," ajouta-t-il en levant les yeux vers le visiteur. Le zouave qui me racontait cet incident me disait : " Je ne changerai pas cette devise pour tous les titres de noblesse du monde."

Il faudrait un volume pour raconter la vie de ce grand et saint Pontife, mais laissez-moi terminer par le récit du spectacle le plus grandiose que je reverrai de ma vie.

C'était le 19 septembre 1870. Les troupes italiennes avaient complété l'investissement de la Ville Eternelle et le dernier acte du drame commencé en 1859 allait se jouer, le sacrifice allait se consommer.

Toujours fidèles à notre devise, nous espérions contre toute espérance, nous demandions à Dieu un miracle !

Je venais de recevoir le commandement de la porte Saint-Jean de Latran, lorsque l'on vint me prévenir que le Saint-Père entrait à la *Scala Santa*.

Je n'exagère pas, il me semblait qu'autour du front de notre auguste Pontife resplendissait l'auréole des saints et des martyrs.

Chacun avait la conscience qu'il allait se passer quelque chose d'extraordinaire.

Arrivé à la dernière marche, après s'être prosterné pour baiser les croix marquant la trace du sang de notre Sauveur, le T.-S. Père élevant les bras comme Moïse devant la terre de Chanaan, adressa cette fervente prière au Dieu des armées :

" O toi, Grand Dieu, mon Sauveur, toi dont je suis le serviteur des serviteurs, toi dont je suis le très-humble représentant, je t'en supplie, par ce sang précieux, tombé de ton divin Fils, en ces lieux mêmes et dont je suis le suprême dispensateur, je t'en prie, par le supplice de ton divin Fils, qui a monté volontairement ce même escalier d'opprobe, pour s'offrir en holocauste devant César, devant ce peuple qui l'insultait et pour lequel il allait mourir sur une croix infâme—oh ! je t'en prie, aie pitié de ton peuple, et de ton Eglise, ta fille bien-aimée ; suspends ton courroux, ta juste colère, ne permets pas à des mains infâmes de venir souiller ta demeure.

Pardonne à mon peuple qui est tien, qui a rougi de son sang cette terre qui est bénie. Et s'il faut une victime, ô mon Dieu ! prends ton indigne serviteur, ton indigne représentant ! Pitié mon Dieu : pitié, je t'en prie, et quoiqu'il arrive que ta sainte volonté soit faite..." Nous pleurions tous. Non, jamais je n'assisterai à une scène plus déchirante et plus sublime.

J'attendis le Saint-Père à la porte et ayant fait mettre mon petit monde en bataille, chacun à son poste, je priai le Saint-Père de nous donner sa bénédiction. " Mon Dieu, dit-il, mais ils sont bien peu nombreux ; c'est à peine si je puis les distinguer ! Que la volonté de Dieu soit faite !"

Les femmes du peuple embrassaient ses mains, s'accrochaient à sa soutane et criaient : " Corraggio, Santo Padre, Corraggio !"

Le 20 septembre, comme nous défilions une dernière fois, sur la place Saint-Pierre, devant Pie IX qui se trouvait à sa fenêtre au Vatican ; et que, la rage au cœur et la mort dans l'âme, et cependant conservant toujours une suprême espérance, notre dernier cri de : Vive Pie IX ! Pontife et Roi ! vint expirer à ses pieds, Pie IX s'évanouit entre les bras de ses camériers.

Ah, Messieurs, croyez-moi, sur un mot de cet homme, on se faisait tuer et gaiment !

Au nom de tous mes camarades, je déclare que nous sommes à combattre et à mourir s'il le faut pour le Pape-Roi, le Pouvoir Temporel, cette double représentation de toute légitimité. Ce qui ne nous a pas empêchés et ne nous empêchera pas de faire notre devoir, le cas échéant, de patriotes et de Français groupés autour de l'étendard du Sacré-Cœur.

SON PREMIER MARCHÉ

Marie - Louise vient de dire adieu à son couvent. Son éducation, pour me servir du terme le plus en vogue, est enfin *achevée*. Il ne reste plus rien à apprendre au pensionnat. Elle a été une élève brillante ; aussi, la croix d'honneur brille sur sa jeune poitrine. Elle est graduée et prête à briller dans le monde.

La musique, le chant, la peinture, la broderie, les langues mortes, l'italien, voire même un peu d'espagnol, la danse surtout, tout cela lui a été enseigné pendant des années. Elle excelle à se produire dans un salon et ses saluts gracieux feraient mourir de jalousie l'huissier de la Verge Noire.

Riche et belle, avec toutes les qualités que je viens d'énumérer, Marie-Louise n'eut pas de peine à se choisir un mari parmi la foule d'adorateurs qui se présentèrent. Jules Auguste... fut l'heureux mortel ; et elle lui fit comprendre assez facilement qu'elle était ménagère aussi accomplie que sa mère et sa grand'mère, citées comme des modèles ; un vrai don de famille. Jules n'en douta pas. Doute-t-on jamais dans ces temps-là ? Et le mariage fut célébré avec tout l'éclat convenable.

Revenus de leur voyage de noces, ils prirent maison et madame s'acheta tout de suite un amour de petit livre qui sentait son cuir de Russie, à ne point s'y tromper, pour inscrire ses dépenses journalières et les besoins de la maison. Elle se munit également d'un gentil crayon d'or, et d'une merveille de petit panier pour le marché, le plus beau et le plus mignon panier qu'on eut jamais vu. Sa robe de matin était d'une étoffe des plus rares et du goût le plus esthétique ; aussi, ce ne fut qu'un cri d'admiration, lorsqu'elle apparut pour la première fois au grand marché Bonsecours.

—Oh ! les beaux mignons et ravissants cochons, s'écria-t-elle en s'arrêtant toute émerveillée devant un étal, où, entr'autres viandes de premier choix, le boucher étalait, avec complaisance, un certain nombre de petits cochons de lait.

—Je vais en prendre deux ou trois, quel prix ?

—Cinq piastres le couple, madame, dit le boucher de sa voix la plus suave.

—Ah ! ne trouvez-vous pas que c'est un peu cher ? Une aune de *bifteck* me suffira pour le moment. Je voudrais aussi avoir quelques... Oh ! oui—quelques ris de veau. Jules m'a bien recommandé de lui en apporter. Des jolis et bien faits, s'il vous plaît, et surtout qu'il y ait beaucoup de raisin dedans.

Elle se rendit ensuite chez le marchand de volailles.

—Avez-vous des poulets ? lui demanda-t-elle.

—Par pochetées, madame, lui fut-il répondu.

—Combien que ça coûte, une pochetée ?

—Quarante centins la pièce.

—Très-bien, veuillez m'en envoyer une pièce, si la pièce n'est pas trop longue.

Puis elle passa à l'étal suivant où elle se mit à ramasser certaines petites roulettes qui lui paraissaient très-belles.

—Quelle est cette chose succulente qui sent si bon ? s'enquitelle au garçon aux cheveux roux, derrière le banc, un vrai petit démon.

—Du fromage de l'Ile d'Orléans, mademoiselle, et ce fromage est excellent. En voulez-vous un ?

Elle en acheta et demanda ensuite au garçon où elle pourrait acheter des cailles sur toast.

—Il n'y en a pas actuellement sur le marché, répondit résolument le jeune farceur. Maman est allée en chercher un voyage et aussitôt après son retour, je vous en enverrai.

—Qu'est-ce donc que ces jolis fruits rouges ? (c'était des atocas). Oh ! qu'ils iraient à merveille avec ma vaisselle de porcelaine peinte à la main ! Envoyez m'en un minot.

Finalement, elle se contenta d'une pinte, qu'elle vida dans son petit panier artistique.

—Avez - vous du fruit de poules ? dit-elle de sa voix la plus douce à un vieillard qui, quelques bancs plus loin, se faisait remarquer par la blancheur éclatante de son tablier.

Le bonhomme se mit à jongler, se gratta plusieurs fois l'oreille, puis soudainement inspiré, il lui dit timidement :

—Ne seraient-ce pas, par hasard, des œufs que vous desirez, madame ?

Elle en emporta une demie-douzaine pour faire une omelette à son cher Jules.

Mais l'omelette est encore à faire.

Rendue à sa maison, elle déposa son trésor de panier tout près du feu, en retira les œufs et les atocas, qui, naturellement, se déteignirent sur sa robe esthétique et la ruinèrent à tout jamais.

Sur ces entrefaites, le beau Jules entre et aperçoit l'omelette de nouvelle fabrique, un vrai salmigondis d'œufs, de raisin, de farine et d'atocas, et pour comble de malheur, a peine a-t-il franchi le seuil de la maison qu'une odeur des plus infectes le saisit à la gorge. Le malheureux Jules faillit tomber en syncope et la pauvre chatte qui sommeillait au coin du feu passa la porte pour ne plus jamais revenir.

La chaleur du poele achevait de fondre le fameux fromage de Québec.

Le lendemain, on se mit en quête d'une bonne maison de pension.

L'ÉMIGRATION

Un des appendices au rapport du ministre d'Agriculture pour 1891-92, traite spécialement de l'émigration.

Nous y trouvons des informations très intéressantes à ce sujet.

Ainsi on voit que 23,435 émigrants sont débarqués à Québec dans le cours de l'année dernière, soit 3,229 de plus que l'année précédente. Sur ce nombre il y avait 11,782 Anglais, 903 Irlandais, 1,981 Ecossais, 951 Allemands, 199 Islandais, 315 Russes, 1,188 Juifs Russes, 143 Mennonites, 115 Autrichiens, 6 Bava-

rois, 6 Italiens, 7 Bohémiens, et 10 Hongrois. De ce nombre 9,782 sont entrés comme cultivateurs, journaliers de fermes et journaliers.

Le nombre total des émigrants arrivés dans le port de Québec, depuis 1869, est comme suit :

802,100 d'Angleterre ;

595,555 d'Irlande ;

198,811 d'Ecosse ;

184,212, d'Allemagne et de la Scandinavie ;

Et 21,456 d'autres pays de l'Europe, faisant une population totale d'émigrés de 1,756,237 âmes.

L'an dernier, 10,118 émigrants sont débarqués dans le port d'Halifax.

Un nombre beaucoup plus considérable, débarqués dans les ports des Etats-Unis, se sont établis au Canada.

Il faut ajouter à ce nombre 2,266 émigrants venus du Dakota et qui se sont établis dans l'ouest canadien, dans le cours de l'année dernière.



Mercredi, 27 Juillet 1892

UN MOT D'EXPLICATION

En relisant nos articles au sujet des élections, et plus particulièrement au sujet de celle de Saint Boniface, nous regrettons que, parlant des événements politiques de 1888, 1889, il se soit, sans intention malveillante, glissé des réflexions de nature à offenser notre vénérable archevêque. Sa Grandeur n'était pas, et ne devait nullement être mise en cause.

LES ELECTIONS

La grande lutte électorale, dont nous attendions la fin avec une si vive et si légitime anxiété, vient de se terminer.

Disons-le de suite : le résultat général ne nous a pas été favorable.

Malgré nos espérances, nos prévisions même ; malgré la défaite de de deux de ses ministres, M. Greenway est maintenant au pouvoir par une assez forte majorité.

Le fanatisme et la corruption, ont, dans cette lutte, primé la justice et le droit.

Dans les divisions électorales où le gouvernement avait des candidats, nos concitoyens catholiques ont noblement fait leur devoir : plus d'un n'a pas hésité à marcher plusieurs lieues pour aller déposer son bulletin en faveur du candidat de l'opposition, assurant par là l'élection de ce dernier, c'est ce qui a eu lieu à Morris, à Emerson, à Avondale et ailleurs.

Aveuglés par les rapports trompeurs de la presse ministérielle et les appels démagogiques des candidats du gouvernement ou de leurs agents, la masse des électeurs protestants s'est rangée du côté du gouvernement, pour approuver sa politique de persécution contre tout ce qui est catholique et français.

UN SEUL PEUPLE, UNE SEULE LANGUE ET UN SEUL SYSTÈME SCOLAIRE : c'est-à-dire qu'en outre d'être sujets britanniques, l'on veut nous forcer de ne parler que la langue anglaise et à n'avoir que des écoles où cette langue serait la seule enseignée et d'où l'enseignement religieux serait complètement banni, sinon des écoles tout à fait protestantes.

Et ce progrmme a reçu l'approbation de la majorité des électeurs de Manitoba !

Ce résultat serait des plus alarmants, si nous n'étions protégés par une constitution qu'il faudra respecter de toute nécessité tôt ou tard.

Attendons les événements futurs avec la même patience dont nous avons fait preuve dans le passé, c'est-à-dire depuis que cette persécution est commencée.

POLITIQUE PROVINCIALE

Deux ministres sont restés sur le champ de bataille, l'hon. M. Smart et l'hon. M. McLean. Nous parlerions contre notre pensée si nous disions que cette défaite ne nous fait pas plaisir. Il faudra donc que M. Greenway fasse le choix d'un nouveau collègue pour remplacer M. Smart, qui était secrétaire-provincial. L'on sait que M. McLean était ministre sans portefeuille.

* * *

S'il y a une élection qui nous fait vraiement plaisir, c'est celle de M. A. F. Martin. Quelle lutte effrayante a-t-il eu à faire dans Morris ! Dirigés principalement contre lui et M. Roblin les efforts du gouvernement Greenway ont fait disparaître M. Roblin pour le moment, mais ils sont restés impuissants contre M. Martin. Morris aura encore son vaillant député pendant tout le prochain parlement.

Lundi, jour de son arrivée à Saint-Boniface, M. Martin recevait, chez lui, dans la soirée, les félicitations d'un grand nombre de ses amis. Des discours, du chant, de la musique, le grondement du canon, des santés portées en l'honneur du député élu et de Madame Martin, nous ont fait passer quelques joyeux quarts-d'heures.

La votation dans le comté de Morris s'est faite comme suit :

Morris

	Mulvey	Martin
No. 1—Letellier	29	133
No. 2—Whitehaven	13	97
No. 3—Morris	56	84
No. 4—Rosenhof	58	15
No. 5—Rosmert	28	31
No. 6—Donore	31	4
No. 7—Otto	26	25
No. 8—Ferndale	27	23
No. 9—Forrest	22	11
No. 10—Carman	98	35
No. 11—Roland	61	7
Total	440	465

Majorité pour Martin 25.

* * *

Dans la lutte qui vient de se faire à Saint-Boniface, M. Roger Marion nous prie de remercier en son nom tous ceux qui ont combattu pour la cause qu'il représentait, tous ceux qui ont eu le courage de leurs convictions et qui lui sont restés fidèles jusqu'à la fin.

Nous aurons un décompte qui, en justice pour les deux partis, enlèvera tout doute sur le résultat de cette élection.

Saint-Boniface

	Marion	Prendergast
No. 1—St. Boniface	18	31
No. 2— do	35	24
No. 3— do	47	37
No. 4— do	23	23
No. 5—St. Vital Est	19	11
No. 6—St. Boniface Ouest	15	13
No. 7—Dubuc	80	48
No. 8—Ste. Agathe Est	9	28
No. 9—Ste. Agathe Ouest	9	29
No. 10—St. Norbert	41	62
Total	300	306

Majorité pour Prendergast 6.
Un décompte est demandé.

* * *

Dans LaVérandrye, M. Paré l'a emporté sur M. Lagimodière. M. Paré, qui est résident à Sainte-Anne depuis une vingtaine d'années et y est très populaire, avait maintes et maintes fois refusé de se porter candidat, mais cette année, une requête signée par un grand nombre d'électeurs l'a enfin décidé de briguer les suffrages avec le succès que nous indiquons.

M. Lagimodière a eu la satisfaction de recevoir l'appui de la grande majorité des électeurs de Lorette, sa paroisse.

LaVerandrye

	Paré	Lagimodière
Clear Springs	56	26
Lorette Est	53	56
Lorette Ouest	20	84
Niverville	42	9
Ste. Anne	126	52
Total	297	227

Majorité pour Paré 70.

* * *

Nous regrettons que les électeurs de Carillon aient encore élu M. Martin Jérôme pour les représenter ; son passé que nous avons exposé ne motivait pas ce renouvellement de confiance.

Espérons que la conduite future de M. Jérôme ne sera pas une source de regrets pour ceux qui l'ont élu. Sa majorité est de 57 voix.

* * *

D'après les retours, l'on peut dire que la nouvelle législature sera composée de 25 ministériels, 14 oppositionnistes et 1 (Fisher) indépendant :

Comtés.	Opposition.	Gouvernement.
Avondale	S. M. Hartney	
Beautiful Plains	J. A. Davidson	
Birtle		C. J. Mickle
Brandon, Ville	W. A. Macdonald	
Brandon-Nord		C. Sifton
Brandon-Sud		H. C. Graham
Carillon	M. Jérôme	
Cypress		W. Doig
Dennis	J. F. Frame	
Deloraine	T. H. Kellett	
Dauphin	Glen Campbell	
Emerson	Dr McFadden	
Killarney		F. M. Young
Kildonan		J. J. Bird
Lakeside		Dr Rutherford
Lansdowne		E. J. Dickson
LaVérandrye	T. Paré	
Lorne	R. G. O'Malley	Acclamation
Manitou		R. Ironside
Minnedosa		R. H. Myers
Morden		T. Duncan
Morris	A. F. Martin	
Mountain		T. Greenway
Norfolk	R. F. Lyons	
Portage-la-Prairie		R. Watson
Rockwood		S. J. Jackson
Rosenfeld		E. Winkler
Rhineland		V. Winkler
Russell	Fisher (Ind.)	Acclamation
Saskatchewan		D. McNaught
St. Andrews		F. W. Colcleugh
St. Boniface	J. Prendergast	
Souris		A. M. Campbell
Springfield		T. Smith
Turtle Mountain	Dr Schaffner	
Westbourne	Acclamation	T. L. Morton (I).
Winnipeg-Centre		D. H. McMillan
Winnipeg-Nord		P. C. McIntyre
Winnipeg-Sud		J. D. Cameron
Woodlands	Hugh Armstrong	Acclamation

La plupart des députés feront leur première apparition dans la chambre. Les seules figures connues sont celles de McMillan, Martin, Mickle, Young, Dikson, Greenway, Sifton, Jackson, E. Winkler, Colcleugh, Hettle, Morton, Jérôme O'Malley et Prendergast.

M. Roblin est battu par 46.

M. Hagel perd avec 12 voix. Une boite de scrutin a été ouverte ; il y aura un décompte.

Le procureur-général Sifton n'est élu que par 67 voix ; il avait 173 à sa dernière élection.

L'ancien orateur Jackson n'est élu que par 8 voix. Là aussi un décompte est demandé.

Dans Cypress l'ancien député M. Wood est battu. Il demande un décompte.

La majorité de Greenway est de 101 dans Mountain. Il doit son élection au vote islandais.

Dans Saint-Andrews, le candidat ministériel M. Colcleugh l'emporte de 70 voix sur M. Baldwinson.

* * *

Emerson

	McFadden	Thompson
No. 1—A maison d'école, Summerfeldt	22	6
No. 2—Abraham Frasen	1	21
No. 3—Houston	11	25
No. 4—Marais	7	10
No. 5—Robt. Hubbard	20	24
No. 6—West Lynne	23	13
No. 7—Hôtel de Ville, Emerson	68	48
No. 8—Wm. Grant	32	35
No. 9—Hôtel de Ville, Dominion City	42	33
No. 10—Wm. Leask	6	7
No. 11—Springbank	18	15
No. 12—Thos. Varey	30	29
No. 13—Jno. Chamberlain	16	23
No. 14—Jno. Stewart	14	7
Total	310	296

Majorité pour McFadden 14.

AUX ELECTEURS DU COMTE DE CARILLON

Il y a un peu plus d'un mois, la candidature m'était offerte par un groupe important d'entre vous. Dans la lettre qui m'apportait ce témoignage d'estime et de confiance, se trouvent les lignes suivantes :

" Tous comprennent l'importance qu'il y a pour eux d'avoir dans les temps présents des hommes capables de défendre dignement leurs lois, leurs institutions et leur langue ; tous sont persuadés qu'ils ne peuvent mettre en de meilleures mains le mandat sacré de député."

D'autre part, je recevais presque en même temps des lettres de l'une desquelles j'extrais ce passage :

" Dans la crise que nous traversons, où tout ce que nous, catholiques, avons de plus cher est attaqué ......nous avons besoin pour nous représenter d'hommes capables de discuter sérieusement et de s'imposer par leur valeur intellectuelle et morale : nul ne me semble mieux que vous qualifié à défendre avec honneur et science les intérêts de la minorité catholique au parlement provincial."

C'est en ces termes que l'on faisait appel à ma bonne volonté.

Que la situation soit grave, nul homme intelligent et aimant son pays et ses traditions ne peut le contester.

Avec une bienveillance dont je suis confus, l'on me jugeait digne d'occuper un siège au sein de la législature, et assez vaillant pour faire face aux dangers qui se dressent tout autour de nous. Dans ces circonstances, c'eût été fuir le devoir, il me semble, que de ne point accepter la candidature.

L'élection est maintenant finie ; l'aventure a tourné contre moi, et contre les espérances de mes amis. Pour ces derniers, je le regrette, pour moi, j'accepte mon lot sans amertume, sans même chercher à placer ici plutôt que là la responsabilité de ce dénouement ; ce n'est pas le temps. Mais je n'oublie point les chaudes sympathies que j'ai rencontrées ni le dévouement et le zèle de mes amis ; c'est pourquoi, je fais insérer dans le journal ces quelques lignes qui leur porteront à tous, dans l'impossibilité où je suis de les revoir chacun en particulier, l'expression de ma plus vive et plus sincère gratitude.

T. A. BERNIER.

Saint-Boniface, le 26 juillet 1892.

LA PROHIBITION

La Commission Royale a soumis les questions suivantes au clergé du Canada sur la prohibition et la vente des boissons enivrantes :

1. Est-ce que d'après votre expérience et vos observations, comme membres du clergé, vous considérez l'usage des boissens enivrantes comme nuisible ou bien comme une chose réclamée par la morale et par la société ?

2. Quelle est votre opinion sur les effets que cause aux familles, aux relations domestiques, au soin, à l'éducation et à l'avenir des enfants l'usage des boissons enivrantes, quelque faible qu'il soit ?

3. Croyez-vous que dans les familles où l'on fait un usage modéré de ces boissons, les habitudes qui ont rapport à la société et à la morale, les relations domestiques, l'éducation et l'avenir des enfants en souffrent beaucoup ?

4. Avez vous-déjà rencontré dans les paroisses ou les autres places où vous avez pu remplir quelque charge, une loi de prohibition à cet effet ?

5. Est-ce que cette loi était le " Scott act," le " Dunkin act " ou quelqu'autre option locale ?

6. Croyez-vous que ces lois de prohibition aient diminué les effets de l'ivrognerie ?

7. Ces lois ont-elles eu pour effet de faire croître ou de faire diminuer l'usage des boissons (1) dans les familles, (2) dans la société ?

L'AFFAIRE SMITH

Ce que nous avons dit de cet incident la semaine dernière a été dit de bonne foi et sur la demande de M. Smith lui-même. Mais comme les faits, nous a-t-on assuré, sont tout l'opposé de ce qui nous a été représenté, nous retirons nos avancés et nous nous associons à nos compatriotes de Winnipeg pour blâmer une action qui dénote chez son auteur, pour dire le moins, bien peu de réflexion, de respect et de délicatesse.

A L'EXPOSITION

L'Exposition annuelle de la province est ouverte à Winnipeg depuis hier. C'est la première fois que l'on tente une exposition en été, celles de l'automne devaient offrir plus d'avantage, puisque l'on y peut exposer les produits de la saison qui vient de finir ; mais l'on trouve d'un autre côté le déplacement de la population plus difficile à cette saison. L'Exposition de cette année promet tout de même d'être un succès.

Une des classes les plus importantes est assurément celle de l'industrie laitière qui promet tant dans cette province. Dans cette spécialité, il y a une douzaine de compétiteurs, et nous sommes heureux d'apprendre que les deux grandes beurreries de la Rivière-aux-Rats ont remporté les premiers prix. La beurrerie de Saint-Malo, propriété de M. P. G. de LaBorderie & Cie, a remporté le premier prix, et celle de Saint-Pierre, propriété de MM. Barré & Mignault, a le prix suivant pour le beurre en tinettes.

MM. de LaBorderie exposent également du beurre de conserve en boîtes pour exportation dans les pays tropicaux. Il y a nul doute qu'un premier prix leur sera également accordé pour ce produit.

L'ECOLE INDUSTRIELLE DE SAINT-BONIFACE

On remarque à l'exposition de Winnipeg des objets fabriqués à l'école industrielle de Saint-Boniface : ce sont des chaussures, des confections, des ouvrages de menuiserie et de charpente, de forge, etc. Il y a également des ouvrages à l'aiguille bien remarquables. Tous ces objets sont le fruit du travail des jeunes indiens et des jeunes indiennes de l'école industrielle de Saint-Boniface. Il suffit de visiter cette excellente institution pour avoir une idée de la belle œuvre confiée au RR. SS. de la Charité et à M. l'abbé Lavigne, œuvre dont les succès sont des plus satisfaisants.

LE MOUVEMENT ET LE TRAFIC AU CANAEA

Dans le cours de l'exercice se terminant au 30 juin 1891, nos chemins de fer ont transporté 13,222,568 voyageurs, 21,753,021 tonnes de fret et parcouru un total de 43,299,178 sur des voies d'une longueur totale de 14,852 milles.

Le nombre de convois de voyageurs mis en circulation a été de 14,987,647 et celui des convois de fret de 23,592,370.

Le fret transporté se répartit comme suit :

Farine, 11,602,281 barils ; grains, 104,511,278 boisseaux ; bestiaux, 6 321,768 têtes ; bois de toutes sortes, excepté bois de chauffage, 2,301,741,757 pieds ; bois de chauffage, 555,794 cordes ; articles manufacturés, 3,071,130 tonneaux ; tous autres articles, 9,687,415 tonneaux, formant un total en poids de 21,753,290 tonneaux.

Ces divers transports ont donné les recettes suivantes :

Transport des voyageurs, $14-286,408-56 ; transport des marchandises, $30,548,645 60 ; malles-postes et fret par messageries, $1,904,961.-66 ; autres sources, $1,452,083 26. Soit un total de recettes brutes de $43,192,099.08, les recettes nettes étant de $13,231,249.83.

LE NORD-OUEST

L'Ouest canadien, par sa fertilité admirable, ses progrès étonnants, le courant d'immigration qui s'y dirige, est un objet d'attention active pour le public. Ainsi s'empresse-t-on de questionner ceux qui sont en état de renseigner sur cette riche contrée. M. Duncan McEachran, inspecteur vétérinaire en chef pour le Dominion, qui vient de parcourir le Manitoba, une grande partie du district d'Alberta et des autres territoires, interrogé par un reporter, a fourni les renseignements suivants :

Au Manitoba les récoltes promettent beaucoup ; le blé sera probablement mûr plus tôt que d'habitude. Les ranches d'Alberta ont été fort éprouvés par les tempêtes du mois d'avril. La sècheresse a un peu sévi pendant la saison présente. Pourtant les bestiaux n'ont jamais eu meilleure apparence qu'en ce moment.

Il y a de six à huit millions de capital investis dans l'élevage à Alberta.

L'élevage des chevaux se poursuit d'une manière satisfaisante et M. McEachran a rencontré plusieurs acheteurs qui choisissaient dans les ranches 600 chevaux pour les expédier en Angleterre. C'est une expertation dont ils veulent faire l'essai. Ces commerçants conduiront ces chevaux à une ferme située à Bothwell, Ont. ; là, ils les dresseront et les prépareront à leur expédition de Montréal, en septembre prochain.

Les immigrants arrivés au Nord-Ouest, cette année, sont d'une classe supérieure à celle des années précédentes. Ils ont plus de capital et formeront des citoyens utiles à leur nouvelle patrie.

En somme, M. McEachran a grande confiance dans l'avenir du Nord-Ouest, qu'il regarde à bon droit comme le grenier du Canada.

Nouvelles Religieuses

Le Rév. Père P. Godts, Rédemptoriste de l'église Sainte-Anne, de Montréal, est en visite à Manitoba et au Nord-Ouest. Dimanche, le Rév. Père a donné le sermon à la cathédrale en français, puis dans l'après-midi en allemand à l'église de l'Immaculée Conception de Winnipeg. Le Père Godts est belge et est parti pour aller visiter les colonies belges de Bruxelles, Saint – Alphonse et Grande Clairière, où il donnera des sermons en français et en flammand Il visitera également les colonies hongroises de Balgonie et de Langdenburg à l'ouest de la province.

Le Saint-Père a fait savoir par Mgr Ireland au comité de l'Exposition de Chicago que, cédant au désirs exprimés par M. Bryan, il exposerait. La première place lui est réservée.

Le cardinal Téodoli vient de mourir à Rome. Il était né à Rome le 18 septembre 1819. Nommé en 1866, administrateur de la fabrique. Mgr Téodoli fit exécuter d'immenses travaux dans la basilique.

Les *Annales de la Sainte - Enfance* nous apportent le compte - rendu de l'éxercice 1891–1892. Elles ont la joie d'enregistrer le plus beau résultat que l'œuvre ait eu depuis sa fondation : 3,507,116 fr. Ces recettes dépassent de 93,900 fr. celles de l'an dernier, et de 33,000 celles de 1889, année qui jusqu'ici était la plus brillante dans l'histoire de la Sainte Enfance. Ce succès est d'autant plus beau que les prévisions inspirées par les circonstances actuelles, en permettaient moins l'espérance.

Le R. P. Ruhlmann, S.J., vient de publier dans la *Revue Canadienne* une intéressante étude sur la question du juste salaire En voici les dernières paroles qui font voir les résultats de l'admirable encyclique de Léon XIII sur la *condition des ouvriers :*

" 1o. Le pape a éclairé et guidé l'estimation commune en déterminant, avec plus de netteté, les éléments qui doivent lui servir de base et, sans lesquels, les besoins de l'ouvrier doivent entrer en première ligne ; 2o. pour reconnaître le salaire *minimum*, il ne s'agit pas de savoir précisément ce qui, d'après l'estimation commune, est regardée comme nécessaire pour faire subsister convenablement un ouvrier sobre et honnête ; enfin 3o. il reste acquis que le salaire ne peut pas être, en justice, abandonné aux fluctuations de l'offre et de la demande, contrairement à une théorie qui est devenue presque commune parmi les économistes modernes."

Une dépêche de Rome annonce que les représentants des Etats monarchiques s'efforcent à nouveau de détourner le saint-siège de la politique démocratique qu'il a adoptée. Les conférences de Mgr Ireland à Paris ont fourni un nouveau prétexte de pression sur le pape, mais le pape reste inflexible. A toutes les représentations, il a opposé la raison que la France et les Etats - Unis se trouvant dans des conditions politiques spéciales, exigeaient, de sa part, une politique spéciale. Sa Sainteté se montre très-satisfaite de la façon dont ses instructions sont reçues et appliquées en France.

LOUIS CYR

M. Louis Cyr, le Samson canadien, donne chaque soir, cette semaine, des représentations au Parc des Ormes. Sa réputation d'homme le plus fort du monde n'est pas surfaite, et pour s'en convaincre, il n'y a qu'à l'aller voir sur la scène.

Disons brièvement quelques-uns des tours de force extraordinaire qu'il accomplit : il lève au-dessus de sa tête une haltère de 252 lbs ; d'un seul coup, sans arrêt, il en lève une autre de 162 lbs et deux autres de 125 lbs, une dans chaque main ; il fait monter sur une table de 271 lbs entre 15 et 16 personnes et soulève le tout avec ses épaules, hier, le poids ainsi soulevé était de 2,752 lbs ; il faut le voir pour le croire ; il se met entre deux chevaux, et au moyen de courroies passées autour des bras, les retient tous deux malgré leurs plus grands efforts ; M Cyr, qui pèse 322 lbs, fait un saut d'arrêt en hauteur de près de 4 pieds.

M. Cyr est acclamé, comme bien l'on croit. Canadien - français, il s'exprime aussi avec une grande facilité en anglais. Il mérite certainement l'encouragement de tous nos compatriotes.

PERSONNEL

M. et Mme Onésime Pelletier, de Notre-Dame du Portage, Québec, sont arrivés à Saint-Boniface, jeudi, en promenade chez leurs enfants, MM. Télesphore, Ernest et Elzéar Pelletier, nos estimables concitoyens.

M. Antonio Prince, membre de l'assemblée législative du Nord-Ouest, accompagné de Madame Prince et de Melle Roy, fille de M. G. Roy, régistrateur à Edmonton, est en cette ville. Ils sont les hôtes de M. Louis Levrault.

M. Odilon Lemieux et Melle Lemieux, du Lac-des-Chênes, sont en cette ville, chez M Pierre Gosselin, leur parent.

Madame Edouard Lambert est arrivé d'Edmonton hier, en visite chez son père, M. Edmond Marcoux.

Le Rév. A. E. Burke, de l'Ile du Prince-Edouard, un des delégués des provinces maritimes qui ont visité le Nord-Ouest et la Colombie, sur l'invitation du Pacifique Canadien, dans les intérêts de l'immigration, a visité Saint-Boniface et nous avons eu l'honneur de sa visite. Il rapporte que les délégués sont enthousiasmés du pays et pense que bon nombre d'émigrants nous viendront bientôt des provinces maritimes.

M. J. A. Richard, de Winnipeg, est allé en province de Québec.

M. Gabriel Dumont, qui a joué un rôle important à Batoche, en 1885, est arrivé à Winnipeg vendredi dernier, en route pour le Dakota.

M. le Docteur McFadden, le nouveau député d'Emerson, était à Saint-Boniface aujourd'hui.

M. le Sénateur Poirier, le digne représentant de la population acadienne des provinces maritimes au Sénat canadien, a passé quelques jours parmi nous avant d'aller visiter la Colombie. Nous serions heureux d'avoir une conférence ou une causerie littéraire de M. le Sénateur à son retour.

Notre jeune ami M. Isaïe J. Lavoie, accompagné de Madame Lavoie, nous est revenu d'une visite d'agrément dans la province de Québec.

Mesdames J. H. O. Lambert et F. E. Verge partent aujourd'hui avec leurs enfants, pour une promenade en la province de Québec.



ON recevra à ce bureau des soumissions cachetées, adressées au soussigné, avec la suscription " Soumission pour les bureaux des Terres et d'Enregistrement, à Prince-Albert, T. N.-O.," jusqu'à vendredi, le 12 août 1892, pour l'exécution des travaux de la construction des bureaux des terres et d'enregistrement, à Prince-Albert, T. N.-O.

On pourra voir les devis au département des travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des terres, à Prince-Albert, et au bureau de H J. Peters, à Régina, à partir de vendredi, le 22 juillet.

L'on ne prendra en considération que les soumissions faites sur les imprimés fournis et signés de la main des soumissionnaires.

Un chèque de banque accepté, payable à l'ordre du Ministre des Travaux Publics, et équivalant à cinq pour cent du montant total devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse le contrat ou ne tormine pas les travaux entrepris, il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

E. F. E. ROY,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 16 juillet 1892.

2i 27.7

LETTRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

(Spécial au *Manitoba*)

Depuis longtemps je n'ai pas écrit au *Manitoba*, mais n'allez pas en conclure pour cela que les affaires de votre province ne m'intéressent plus. Autant que jamais, je les suis attentivement : colonisation et politique, rien de ce qui vous regarde ne m'est étranger.

Je fais des vœux pour que la juste cause de nos compatriotes finisse par triompher, et malgré la crise aiguë qu'elle traverse, j'espère qu'elle sortira victorieuse. Il faudra sans doute combattre fortement, s'imposer des sacrifices et souffrir, mais l'histoire des peuples nous enseigne que les grandes et saintes causes ne se gagnent qu'en déployant de l'héroïsme.

Ces luttes contre l'erreur et le fanatisme ont ordinairement pour effet de retremper les caractères qu'une longue paix affaiblit toujours. De ce mal passager, Dieu saura tirer du bien. Les hommes énergiques, les vrais défenseurs du droit et de la vérité, ne se forment qu'à l'école du malheur. Plaise à Dieu que les persécutions dont nous sommes victimes, fassent monter les cœurs et éclore des intelligences d'élite Le grand malheur de nos jours, c'est de manquer de ces hommes qu'on appelle des sauveurs de peuples.

Puis quand l'expérience nous aura démontré, à n'en plus douter, que nous n'avons rien à attendre de ces alliances bâtardes entre l'erreur et la vérité, nous aurons déjà gagné une partie du terrain perdu.

Nous sommes bien exposés dans nos rapports avec les ennemis de l'Eglise à accepter une foule d'idées plus ou moins dangereuses que ces hommes cherchent à imposer dans le monde.

Dans la grande question de l'instruction de la jeunesse, toutes les forces du protestantisme et des sociétés secrètes sont reunies pour ébranler la foi de nos populations.

La persécution que nous subissons est sans doute permise pour nous avertir d'être sur nos gardes ; elle est assurément moins dangereuse que ces tentatives doucereuses pour unir toutes les sectes dans le but de travailler au bien de l'éducation.

Ce qui vient de se passer à Montréal, dans le cours de juillet, en est une preuve.

A mes yeux, une persécution ouverte est moins dangereuse pour la foi que ce congrès des instituteurs du Dominion dans lequel on a vu côte à côte, laïques protestants, laïques catholiques, ministres protestants, prêtres de la sainte Eglise. Cette union hybride, ce corps hétérogène qui se constitue en congrès interprovincial pour étudier la grave question de l'éducation, a de quoi inquéter. Car il est évident qu'une organisation comme celle-là ne peut faire que du mal en répandant de plus en plus les doctrines libérales et maçonniques sur l'éducation de l'enfance. Je vous le répète, à Manitoba, vous n'êtes pas les plus à plaindre. Vous vous défendez et le monde vous admire, ici nous laissons entrer les loups dans la bergerie et personne n'élève la voix pour crier au loup ! Des journaux qui se disent catholiques rendent compte de ce congrès comme d'une procession de la Fête Dieu

∴

La question de colonisation trouve quelques amis, mais en général on continue en haut lieu à la regarder avec indifférence quand on n'y est pas hostile.

L'histoire aura un terrible compte à demander à ceux qui depuis vingt ans, assistent sans souci de l'avenir au dépeuplement de la province de Québec. La Providence a-t-elle permis cette apathie pour des desseins qui nous sont cachés ? C'est ce que personne ne peut dire ; mais ce qui est certain, c'est que dans le moment actuel nous sentons terriblement les conséquences de cette cause.

Certains journaux ont beau dire que le mal n'est pas aussi grand qu'on le proclame, les preuves sont sous nos yeux pour constater la grandeur du fléau qui nous a décimé.

Aujourd'hui on en revient encore à l'ancien refrain : "*Avant tout* il faut coloniser la province de Québec où il y a encore tant de *bonnes terres*."

Qui jamais a pu dire le contraire ? Une telle nécessité n'a jamais été mise en doute. Qu'on les colonise donc nos terres de la province de Québec, tout le monde y applaudira ; mais cette colonisation a-t-elle fait bien des progrès depuis 15 ans ! Non-seulement on ne colonise pas les terres nouvelles, mais on vend les vieilles pour fuir aux Etats-Unis. Encore une fois il faut prendre la chose comme elle est.

Je suis presque las de parler sur cette question comme je l'ai fait depuis 4 ans. On me dit que j'ai fait un peu de bien, peut-être ; mais je constate que si les opinions ont changées, l'apathie est restée la même chez ceux qui devraient nous aider davantage.

∴

J'apprends tous les jours que les nouveaux colons établis au Nord-Ouest sont satisfaits de leur condition. Ces nouvelles me dédommagent amplement des efforts que j'ai faits pour leur procurer des avantages en écrivant sur le Nord-Ouest.

C'est à ceux qui sont rendus là à inviter chaudement leurs frères à les aller rejoindre. Ce sera un moyen très-efficace de faire de la propagande.

G. DUGAS, Ptre.

Choses et Autres

On procède actuellement à l'enquête dans la contestation de l'élection de M. Fauvel, député de Bonaventure, aux Communes. L'enquête se fait à New-Carlisle.

Après Ontario c'est la Colombie Anglaise qui se plaint que les chiffres du dernier recensement ne sont pas exacts.

Les autorités allemandes ont donné des ordres sévères pour qu'on ne laisse pas pénétrer en Allemagne les juifs chassés de Russie. Au Canada on les reçoit à bras ouverts.

On vient d'ériger tout près du village de Bryson, sur les bords de la rivière Ottawa, un monument à la mémoire de Cadieux, un brave voyageur qui en 1701 a sacrifié sa vie pour sauver ses amis et ses compagnons des tortures que faisaient endurer les sauvages aux blancs qui tombaient entre leurs mains.

Les brefs pour une nouvelle élection fédérale dans Chicoutimi et Saguenay sont lancés. La nomination se fera le 2 et la votation le 16 août.

Les dernières nouvelles de Russie sont tout simplement effrayantes. Le choléra y fait des ravages infiniment plus grands qu'on n'a d'abord voulu le dire. Il paraît que le gouvernement russe contrôle tous les rapports sur l'épidémie. On en aurait la preuve dans le fait que le ministre de l'intérieur a prohibé la vente de la *Gazette* parce qu'elle publie les faits tels qu'ils sont et qu'elle contredit les rapports officiels.

Une dépêche de Baku mande que, sur les 100,000 habitants de cette ville, quatre-vingt mille l'ont déserté, propageant avec eux l'épidémie du choléra dans l'empire russe.

Une dame de cette même ville écrit :

"Le choléra asiatique fait rage ici. Trois cents personnes meurent tous les jours. Les rues sont arrosées abondamment de naphte comme désinfectant. Tous les magasins et maisons d'industries sont fermés depuis un mois. Toutes les personnes qui sont capables de le faire, quittent la ville."

Aux Etats-Unis le président est choisi par un collège électoral qui compte actuellement 444 membres. 223 votes sont nécessaires pour assurer l'élection d'un des candidats, et comme le tiers parti a son porte-drapeau, il devient possible que ni Cleveland ni Harrison ne soit élu. On se demande comment serait choisi le président dans ce cas. Le choix serait fait par la chambre des représentants. Le vote serait pris par Etat, et non par tête. De sorte que l'unique représentant de l'Ihaho aurait un vote égal à celui des trente-quatre représentants de New-York

La catastrophe qui a englouti l'île de Langir, l'une des Philippines, et les milliers de personnes qui l'habitaient, est l'un des désastres les plus lugubres dont l'histoire fasse mention. L'éruption volcanique a été si soudaine et si violente que pas une âme n'a échappé à la mort. A la place de l'île, on ne trouve aujourd'hui qu'une mer de cadavres et de débris de toute sorte. Six vaisseaux à voile étaient ancrés près de l'île, on les croit au fond de l'océan, avec leurs équipages. Une autre île également peuplée de milliers d'habitants aurait eu le même sort. On dit que l'île de Luçon, la plus importante des Philippines, est menacée, elle aussi, d'une destruction complète.

Des troupes ont été envoyées de Québec à l'Ile aux Coudres pour terrifier les contrebandiers.

Il est rumeur que l'hon. M. Laurier songe à abandonner la position de chef de l'opposition à Ottawa.

La législature des Territoires du Nord-Ouest entre en session mardi prochain, le 2 d'août.

Depuis la dernière session, la contestation de l'élection de Batoche a tourné en faveur de M. Boucher, qui a été déclaré élu à la place de M. Charles Nolin.

Chronique Locale.

—C'est la semaine de l'exposition.

—Beau temps chaud depuis quelques jours

—La moisson est belle et promet beaucoup.

—Winnipeg a souscrit $300 pour venir en aide aux incendiés de Saint-Jean.

—M. Pierre Gosselin a fait l'acquisition d'une belle propriété sur la rue Dumoulin.

—Les chardons sont en fleurs dans plusieurs endroits de la ville. C'est le moment de les couper.

—Un grand nombre de visiteurs de la campagne sont venus à l'occasion de l'exposition industrielle

—On dit que la compagnie du pont de Saint-Boniface a reçu instruction du gouvernement fédéral de construire une passerelle.

—La nouvelle compagnie des chars électriques de Winnipeg a mis ses voitures en circulation hier, pour se rendre au parc de l'exposition.

—La picotte, partie des rives du Pacifique, a atteint la province d'Alberta. On dit même que nous en sommes menacés : une couple de cas ayant éclaté dans les environs de Gretna. Il ne faut rien négliger pour éviter l'épidémie.

—L'arôme de la feuille du tabac est si complètement conservé dans la manufacture du "Myrtle Navy" que l'âge n'y peut rien faire ; même après que la palette a été gardée pendant des années elle donne son entière saveur et produit la plus exquise fumée que tabac peut produire. L'âge aussi durcit la palette et donne au tabac, quand il est coupé, cette apparence granulée qui fait les délices des connaisseurs.

Chronique de la Province.

LaBroquerie,

19 juillet—Ce matin, M. Louis Brisebois, ancien élève du collège de Saint-Boniface, et fils de M. Hyacinthe Brisebois, riche cultivateur de cette paroisse, conduisait à l'autel Mademoiselle Marie-Louise Savard, fille de feu Charles Savard, du Saguanay, P.Q. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Pelletier, curé de la paroisse. Immédiatement après la messe à laquelle ont assisté plus de cent personnes, tous se rendirent à la demeure de M. H. Brisebois. Dans ce vaste local, rapprochement allégorique, Madame Brisebois, mère du nouveau marié, qui a toujours joui d'une grande réputation d'urbanité, avait dressé des tables somptueuses, où vinrent s'asseoir tous les assistants. Les bonbons et gâteaux de toutes sortes et des plus succulents abondaient sur ces tables, le vin y coulait comme le nectar. Les agapes fraternelles étaient majestueusement servis dans une salle décorée avec goût. On y lisait plusieurs inscriptions entre autres celle-ci : "Bienvenue," "L'amitié nous réunit," etc. Dans l'après-midi, tous se rendirent à la résidence de M. Ernest Savard, frère de la nouvelle mariée. Là encore les assistants ont trouvé de quoi satisfaire leur appétit. Dans la soirée le Rév. M. P. Pelletier qui assistait à la démonstration lut lui-même cette magnifique et touchante adresse :

Parmi les augustes fonctions qu'il est donné au prêtre de faire dans une paroisse, il n'en est guère de plus intéressante que celle qu'il exerce en bénissant de jeunes époux, en sanctionnant les promesses mutuelles qu'ils se sont faites et en légitimant les liens sacrés qui les unissent pour toujours. Tout est grand, tout est sublime autour de vous en ce jour si beau pour vos cœurs, et, de quelque côté qu'on envisage votre bonheur, il présente le spectacle le plus imposant et le plus capable de laisser dans l'âme des impressions profondes d'attendrissement et de respect. Par le lien qui vous unit maintenant Madame et Monsieur Brisebois, vous ne faites plus qu'un cœur, vous vivrez dorénavant de la même vie sans qu'aucune puissance sur la terre puisse s'arroger le droit de briser les liens respectables qui vous tiendront irrévocablement attachés. La mort seule pourra les séparer. Tel est mes chers amis le spectacle que vous nous offrez dans ce moment. Oh ! comme il est digne d'attention ! Comme il doit émouvoir tous ceux qui vous portent un intérêt véritable.

Vous dirai-je un mot des devoirs que vous vous êtes chargés de remplir ce matin. Ils sont tous renfermés en un seul, dans cet amour réciproque que vous vous êtes juré au pied des autels et qui assurera en même temps votre félicité. Amour affectueux et tendre, qui de deux cœurs ne doit plus en faire qu'un. Amour pur et saint, sanctionné par les lois et béni par la religion. Amour fort et généreux, capable de tous les dévouements et de tous les sacrifices. Amour fidèle, qui ne connaît ni partage ni refroidissement. Vous vous aimerez toujours, et le joug du mariage vous sera toujours léger. Vous vous aimerez toujours, et les peines de la vie, auxquelles nul n'échappe, n'auront jamais de prises sur vous. Vous vous aimerez toujours, et les épines mêmes se changeront en roses, et votre carrière sera jusqu'au bout semée de fleurs. Pour obéir au vif intérêt que je vous porte, je demanderai au Seigneur d'environner votre union d'honneurs, de prospérité et de tous les charmes de la vie, et s'il n'est point insensible à nos vœux, vous serez, soyez-en sûrs, heureux ici-bas et plus heureux encore là-haut. Voilà les souhaits qu'il me fait plaisir de vous faire au commencement de la carrière nouvelle qui s'ouvre pour vous, secondé, j'en suis persuadé d'avance, par toutes les dames et messieurs ici présents, et qui, eux aussi, se sont fait un bien vif plaisir de venir vous exprimer les mêmes sentiments en acceptant la gracieuse invitation qui leur a été faite.

A cette adresse, M. Brisebois répondit en termes émus et chaleureux, habilement secondé par son aimable et jeune épouse. La fête se prolongea jusqu'à 4 heures de relevée, au milieu de la gaieté la plus franche et de l'intimité la plus cordiale. Tous alors durent se séparer avec regret. Le souvenir de cette fête comptera toujours parmi les plus délectables souvenirs de la vie de ceux qui en ont été les héros et restera longtemps gravé dans la mémoire de ceux qui y ont pris part. *Ad multos annos.*

NAISSANCE

TRUDEL.—Ec cette ville, le 24 courant, Madame Edmond Trudel, un garçon.

AGRICULTURE

FANAGE DES HERBES ET DES TRÈFLES

On fauche ordinairement trop tard les herbes des prairies et l'on attend qu'elles soient trop mûres et dégarnies de leurs feuilles, tandis qu'il faudrait les faucher quand elles sont en pleines fleurs ; ce qui annéantirait, en outre les herbes annuelles qui se propagent de semences.

On ne doit jamais couper les herbes de prairies avant la disparition de la rosée, pour qu'elles ne jaunissent pas en andains. Il est opportun, surtout par nn temps pluvieux, de ne pas laisser le foin sur le sol.

Les trèfles ne doivent être remués que le moins possible pour ne pas perdre leurs feuilles qui constituent la principale valeur de ces sortes de foin.

Lorsque le temps est pluvieux ou humide, il est difficile de faire sécher les trèfles convenablement pour les conserver. On peut alors se servir d'un moyen très-ingénieux, qui est employé avec succès. On alterne lors de la rentrée de cette récolte des couches de trèfle et des couches de paille très-sèches. Cette paille absorbe une grande partie de l'humidité du fourrage dont elle prend le goût et l'odeur. C'est, en outre, un moyen d'augmenter une nourriture très-saine et fort recherchée par les bestiaux.

Si l'on ne peut rentrer bien secs les foins des prairies, le meilleur moyen de s'en servir avantageusement est d'employer la même méthode de récolter les trèfles humides, puis les saler pour les empêcher de fermenter et pour qu'ils deviennent une nourriture également saine et recherchée par les bestiaux. On emploie une livre de sel pour cent livres de foin.

LA FENAISON

C'est le temps de la fenaison, à ce propos, je répéterai brièvement ce que j ai dit souvent. Le meilleur temps de faucher le foin c'est quand il est en fleurs. Tous les agronomes s'accordent à dire que c'est à cette époque que le foin est le plus nutritif. Plus on attend pour le couper, plus il perd de sa valeur, sa tige devient alors fibreuse et ne se digère qu'imparfaitement. Le trèfle se fauche aussi quand il est en fleurs ; pour qu'il soit de première qualité, il faut qu'il soit mis en veillotes le jour même qu'il est coupé, qu'il demeure une journée ou deux en cet état et qu'on profite d'une journée de soleil pour le faire sécher et le rentrer.

A L'EXPOSITION DE CHICAGO

Il y aura à l'exposition de Chicago plus de 2,000 échantillons de blé, 1,000 d'avoine, 5,000 de seigle, 3,000 d'orge, 300 de sarrasin, 1,500 de maïs et une infinité d'autres échantillons de tous les grains utiles connus. Tous ces échantillons seront disposés d'une manière artistique et offriront un charmant spectacle. Le département de l'agriculture sera certainement un des plus complets et des plus intéressants à visiter de cette exposition universelle.

PETITS CONSEILS

Faites de votre ferme et de ses dépendances une espèce de paradis terrestre ; ne craignez pas de planter des arbres autour de votre maison ; un parterre plein de fleurs offre un joli coup d'œil ; un jardin rempli de fruits et de légumes est une source de jouissances pour une famille. Toutes ces bonnes et belles choses retiennent les enfants sous le toit paternel et donnent une valeur considérable à la propriété.

Ne pas onblier que le manque d'économie dans les petites choses occasionne une grosse perte à la fin de l'année ; de même l'économie dans les petites choses représente une somme assez ronde au bout de l'an ; c'est avec des *cents* que l'on fait des piastres.

Ne pas oublier que dans un temps de sécheresse, un bon ameublissement vaut un bon arrosement. Plus vous ameublirez la surface du sol où poussent vos plantes potagères, mieux elles pousseront. Les agronomes pratiques s'accordent sur ce point qui repose sur un principe élémentaire de physique.

DESTRUCTION DE LA CHRYSOMÈLE DE LA POMME DE TERRE

Depuis plus de vingt ans, la mouche de la pomme de terre n'a cessé d'exercer ses ravages, et si la science ne nous avait pas donné le vert de Paris pour nous venir en aide, on ne sait pas ce qui serait advenu de la culture de la pomme de terre, cette plante si nécessaire à l'alimentation des peuples. Mais le vert de Paris n'est qu'un palliatif coûteux et non un remède radical. Chaque année il coûte à l'agrilculture de la Puissance tant en argent qu'en perte de temps, des cents mille piastres. Et apparemment il en sera de même indéfiniment si l'on n'en vient pas à adopter un moyen plus efficace pour l'extinction de l'insecte.

C'est en considération de ces faits que je me suis occupé à rechercher un procédé pratique et économique pour arriver à sa destruction définitive, et je crois sincèrement avoir réussi.

Le procédé dont il est question est de la plus grande simplicité, et ne demande aucune dépense, mais seulement quelques soins spéciaux faciles *Plus de drogues.*

***

Il y a une douzaine d'années, en cultivant la pomme de terre sur une eertaine étendue de terrain, j'avais fait des observations qui m'auraient probablement conduit dès lors à mes conclusions actuelles, si je n'avais été mis brusquement dans l'impossibilité de les continuer.

Après le traitement habituel par le vert de Paris pour assurer la récolte, quand la généralité des tiges étaient desséchées, il restait par-ci par-là des pieds isolés, des morceaux de sillons, où les plantes conservaient encore assez de vigueur, et je remarquai que les mouches s'y amassaient en nombre prodigieux pour y reproduire et s'y repaître. Un arrosage au vert de Paris les détruisit, mais elles revinrent en aussi grand nombre et cela dura jusqu'à ce qu'il n'y eût plus aucune tige verte. Après cela comme la température se continuait assez douce, on pouvait voir les insectes qui avaient échappé, errer partout comme des âmes en peine, ne pouvant plus s'accoupler faute d'un milieu convenable pour l'alimentation de leur progéniture, et ne trouvant pas encore la saison assez avancée pour s'enfoncer dans la terre.

Plus tard, j'eus occasion de reprendre mes expériences directes, et après plusieurs années d'observations notées et comparées avec soin, j'en suis venu à cette conclusion :

Après que la généralité des pommes de terres sont mûres, il serait possible d'attirer les mouches dans un espace circonscrit et de les exterminer jusqu'à extinction totale en l'espace de deux ou trois ans.

Pour cela, il suffirait de réserver dans le champ même ou à côté du champ sur lequel on cultive la pomme de terre, un petit espace que l'on planterait tard de manière que la végétation pût se continuer jusqu'aux premières gelées d'automne.

Le champ serait traité comme toujours pour assurer la récolte, par le vert de Paris. Quand les tiges du champ seront desséchées, les mouches afflueront en masses sur la réserve où il sera facile de détruire à mesure.

Voilà dans toute sa simplicité, la méthode que je propose et que je résume comme suit :

1o Réserver deux bouts de sillons que l'on plantera tard avec une espèce tardive de manière à prolonger la végétation jusqu'à la fin de la saison.

2o Donner à cette réserve une étendue proportionnée à la grandeur du terrain, pas plus de *six* pas par arpent et *deux* ou *trois* pas pour les petites plantations. Plusieurs réserves disséminées pour les grandes emblavures.

3o Traiter le champ comme à l'ordinaire par le vert de Paris pour assurer la récolte.

4o On soignera spécialement les espaces réservés par le vert de Paris et la chasse, surtout dans dans les derniers temps, détruisant tous les insectes, œufs, larves, adultes, que l'on pourra atteindre.

***

Si tous ceux qui cultivent la pomme de terre veulent appliquer cette méthode avec soin, dans trois ans, il n'y aura plus de chrysomèle de la pomme de terre dans le pays.

Tous ne liront sans doute pas ces lignes, comme il s'agit de l'intérêt général, je me permets d'espérer que tous les journaux voudront bien les publier, et pour généraliser la méthode, j'en appelle au concours éclairé des membres des sociétés d'agriculture et des écoles agricoles et de toutes les personues qui ont quelque influence sur les cultivateurs.